

**Agenda****Lundi 2 juillet 2018**

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 3).

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle Dupont-Sommer).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : communication de **Philippe LEVILLAIN**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *L'Église, le Vatican et sa communication* ».

Lundi 9 juillet 2018

-18h30 : ouverture de l'université d'été de la Fondation pour le droit continental (grande salle des séances), suivie d'une réception.

**Lundi 10 septembre 2018**

Remise du prix franco-taïwanais et colloque.

Lundi 17 septembre 2018

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : communication de **Chantal DELSOL**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Populisme et médias, le procès réciproque* ».

Lundi 24 septembre 2018

-15h : communication d'**Anne LEVADE**, professeur de droit public à l'université Paris-Est, « *Le processus des élections primaires* ».

Lundi 1^{er} octobre

-colloque de la Fondation Saint-Omer (horaires à préciser).

-15h : communication de **Jacques JULLIARD**, essayiste : « *L'opinion, reine du monde : liberté ou contrainte ?* ».

Séance du lundi 25 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 18 juin, le président **François d'Orcival** a fait procéder aux dépôts d'ouvrage. Il a présenté l'ouvrage de son confrère **Georges-Henri Soutou**, *La guerre froide de la France 1941-1990* (Paris, Tallandier, 2018, 588 p.).

Il a ensuite introduit la communication de **Gilles Kepel**, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, sur le thème : « Comment le djihadisme recrute grâce aux réseaux sociaux ».

Pour Gilles Kepel, une double inquiétude travaille l'opinion publique occidentale : celle de la perte de son identité face aux courants migratoires et celle d'un déficit démocratique incarné par l'Union européenne, qui ouvrent un espace aux mouvements qualifiés de « populistes ». Se greffe à ce schéma le discrédit des médias professionnels et des instances académiques ou universitaires, concurrencés par les réseaux sociaux. L'immédiateté de l'information et l'approbation des groupes affinitaires se substituent aux instances traditionnelles de médiation intellectuelle et au concept de citoyenneté.

Ce préalable posé, G. Kepel a remis son sujet en perspective, en montrant comment, à chacune des phases du djihadisme contemporain, avaient correspondu un mode d'expression et des vecteurs de transmission distincts.

La première phase, qui commence autour de 1979 avec la révolution iranienne et l'intervention soviétique en Afghanistan, privilégie le djihad en tant que lutte armée contre un ennemi proche, en terre d'islam. La mobilisation se fait par l'écrit, éventuellement relayé par le témoignage des combattants revenant du front. L'Iran de l'ayatollah Khomeini, seul, comprend l'enjeu des moyens de communication, y compris audiovisuels. En lançant le 14 février 1989 une *fatwa* retentissante contre Salman Rushdie, il éclipse ainsi habilement aux yeux de l'opinion musulmane mondiale le succès remporté au même moment par les moudjahiddins afghans avec le soutien du rival saoudien.

L'apparition au grand jour d'Al-Qaïda en 1998 inaugure une seconde phase, qui porte le djihad en dehors du monde musulman. Ses textes de propagande sont désormais diffusés via Internet et c'est à la télévision que sont rendus publics ses « exploits ». Les attentats, soigneusement planifiés, sont l'objet d'une mise en scène spectaculaire : les images du 11 septembre tournent en boucle, de longues semaines, sur les télévisions. En 2011, la chaîne qatarie Al Jazeera sert encore de caisse de résonance aux Frères musulmans lors des révolutions arabes.

À cette date, l'avènement des réseaux sociaux a déjà ouvert la voie à un nouveau type de djihad, dont l'organisation n'est plus hiérarchique mais cherche à susciter de multiples initiatives locales, au cœur même des pays occidentaux. Les auteurs des attentats qui frappent la France depuis 2012 s'inscrivent dans cette logique. Ils utilisent naturellement les réseaux sociaux pour accroître leur notoriété. Cette stratégie est aussi celle de Daech, dont les atrocités ont été systématiquement filmées.

Le propos, toutefois, s'est conclu sur une note optimiste. Les réseaux sociaux sont désormais mieux surveillés et encadrés, ce qui limite leur usage à des fins de propagande. Surtout, si le djihadisme, depuis quarante ans, a dû évoluer, c'est que son dessein de mobilisation des masses musulmanes a globalement échoué. Son actuel avatar ne fait pas exception, et, quoique toujours dangereux, est depuis la fin de 2017 sur la défensive. Arriverons-nous, s'est interrogé l'orateur, à bâtir sur ses ruines avant qu'il ne prenne un nouveau visage ? Les intellectuels peuvent fournir d'utiles analyses, mais c'est aux politiques, a-t-il prévenu, qu'il appartient de répondre.

À l'issue de sa communication, **Gilles Kepel** a répondu aux observations que lui ont adressées **Bertrand Saint-Sernin**, **Georges-Henri Soutou**, **Haïm Korsia**, **André Vacheron**, **Jean-David Levitte**, **Daniel Andler** et **Bernard Bourgeois**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Pierre Mazeaud** livre à Marie-Christine Meininger ses « Libres opinions d'un grand témoin sur les évolutions de la V^e République » dans le n° 1085-1086 de la *Revue politique et parlementaire* (octobre 2017-mars 2018, p. 5-14), qui consacre un dossier spécial à la V^e République à l'occasion de son soixantième anniversaire. Il rappelle la part de Michel Debré dans la rédaction de la constitution de 1958 et porte un jugement nuancé sur les évolutions qu'elle a connues depuis, à commencer par l'élection du président de la République au suffrage universel qui selon lui a faussé le système, devenu un « faux régime présidentiel » qui « marche sur un pied ». Il a, de même, de fortes réserves vis-à-vis de la réforme de 2008 et l'introduction de la QPC. Les évolutions mises en place ou envisagées par l'actuel gouvernement le trouvent partagé : favorable de longue date à l'interdiction du cumul des mandats et à l'introduction d'une dose de proportionnelle, il confie ses craintes à l'encontre d'une réduction drastique des effectifs parlementaires, la limitation dans le temps du nombre des mandats ou la restriction du droit d'amendement : l'important, rappelle-t-il en adepte d'un parlementarisme rationalisé, est de faire de bonnes lois, ce qui n'est pas possible dans la précipitation. Surtout, dit-il, « la Constitution n'a pas besoin continuellement de réformes, sinon on la prive de sa substance. »

- À l'occasion de son dossier « Quoi de neuf ? Le diable ! », la *Revue des deux mondes* (juin 2018) a sollicité le point de vue de **Rémi Brague** (« On parle du retour du religieux, or il n'est jamais parti », propos recueillis par Robert Kopp, p. 31-48). Sont évoqués la place du dogme, la morale, le rapport à la vérité et à la tolérance, la sacralité et la sainteté, le rite. R. Brague relève aussi la réévaluation de la notion de vérité dans les milieux universitaires : il n'y a pas si longtemps, déclare-t-il, « pour se faire bien voir dans une *party* sur la côte Ouest ou en Californie, il fallait cracher sur la vérité. Jusqu'au moment où a été élu un président qui mentait comme un arracheur de dents. Depuis lors, il est amusant de voir que sur ces mêmes campus, il se dit que, finalement, la vérité n'est pas si mal que ça. La vérité, si j'ose dire, il n'y a que cela de vrai. » Dans « Les mille visages du diable » (p. 24-30), **Robert Kopp** retrace l'évolution de la place du diable dans la culture européenne, du Moyen Âge au XX^e siècle. C'est surtout avec la « crise de la conscience européenne », à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, que Satan et les démons deviennent une figure littéraire et romanesque. L'une de ces incarnations est *Le diable boiteux* d'Alain-René Lesage, dont **Jean-Paul Clément** commente aux lecteurs une page sous le titre « Cette diabolique transparence » (p. 71-75) – ou quand le pouvoir d'Asmodée de faire disparaître les toits de Madrid pour pénétrer dans les intérieurs et sonder les consciences n'est pas sans préfigurer certains travers contemporains...

- **Jean-Robert Pitte** a inauguré la nouvelle émission de Canal Académie, « En Compagnie », dans laquelle un académicien présente un livre qui l'a marqué. Son choix s'est porté sur *Physiologie du goût*, de Brillat-Savarin, un « livre complètement invraisemblable » découvert à vingt ans lorsqu'il travaillait en maîtrise sur les vins du Bugey et qui correspond à sa culture gastronomique profonde. Collection de souvenirs, d'anecdotes et de considérations philosophiques et savantes, *Physiologie du goût* classe la cuisine parmi les beaux-arts, car elle est à la fois recherche de l'harmonie et du partage et révèle ce qu'il y a de meilleur dans le cœur de l'homme : « la bonne chère et le bon vin permettent de se faire de vrais amis ».

- « Nous ne pouvons accepter le désastre humanitaire des migrations » : tribune de **Mireille Delmas-Marty** dans *Le Monde*. « Nous ne pouvons accepter, écrit-elle, le désastre humanitaire des migrations. [...] Nous ne pouvons accepter que la peur assimile les migrants à des délinquants et qualifie l'aide humanitaire de délit pénal. [...] L'urgence est à la construction d'un principe d'hospitalité qui serait opposable aux États. » Elle a par ailleurs commenté le 16 juin sur France Culture deux tableaux de Maria Helena Vieira da Silva, *L'issue lumineuse* et *La voie de la sagesse* : « Vieira da Silva disait qu'elle peignait ce qui n'existait pas comme si ça existait, et pendant longtemps j'ai cherché le droit de demain, un droit qui n'existe pas encore mais qui préserverait l'issue lumineuse. »

- **Bruno Cotte** a participé au documentaire « De La Haye à Bogoro, quand l'art et les sciences sociales travaillent la justice internationale », diffusé le 21 juin sur France Culture dans l'émission « La Fabrique de l'histoire », en clôture d'un cycle consacré à l'histoire de la justice. « Comment juger de près ce qui s'est passé si loin ? » B. Cotte raconte comment, en charge entre 2009 et 2014 du procès de deux Congolais pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Ituri, il a fait appel à un sociologue et à un anthropologue pour l'aider à explorer les documents soumis à la cause et ainsi former son jugement : « Comment voulez-vous juger de manière objective, de manière intelligente et de manière sensée si vous n'essayez pas de vous pénétrer, un tout petit peu, de ce contexte qui est à des années-lumière de celui dans lequel vous avez travaillé jusqu'à cette date ? », explique-t-il.

- **Roger Scruton** donne dans *Le Figaro* le point de vue des partisans du « *leave* » deux ans après le vote du Brexit (« La motivation du Brexit était avant tout culturelle », 22 juin) : « Dans un certain sens, c'était un rejet de la classe politique, qui a reçu tant d'avantages de l'Union européenne, surtout la possibilité de dire, en face de n'importe quel problème, que ce n'est pas notre affaire. [...] Le signal envoyé au monde était ceci : qu'il n'y a pas de choix démocratique sans souveraineté nationale. »

À savoir

- Du 16 juin au 16 juillet se tient au Jardin des Plantes de Toulouse l'exposition « Le jardin des scientifiques ». Celle-ci présente les portraits de treize scientifiques toulousains, de Pierre de Fermat à **Jean Tirole**.

- **Xavier Darcos** a participé, le 19 juin, au colloque « Vulnérabilités et parcours de vie en France » organisé par la Fondation Sanofi-Espoir dont il est le président, aux côtés du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer et de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées Sophie Cluzel.

- **Jacques de Larosière** est intervenu le 20 juin à la conférence « Future Europe » organisée à la Banque de France. Le 21 juin, il était à la conférence « 2018 Global Official Institutions » de la BNP Paribas, pour une communication intitulée « Where is Monetary Policy Going ? ». Il distingue entre les États-Unis où la tendance est à une normalisation de la politique monétaire par la « Fed » et le Japon et l'Europe où la situation est plus délicate. Plan, texte et présentation sont accessibles sur sa page d'académicien : http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/larosiere_alire.htm.